

ÉDITION 1<sup>ER</sup> TRIMESTRE 2024 #25

# L'Agglo

# le Mag

LE MAGAZINE DE L'AGGLOMÉRATION  
de SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

SENONES



L'agglo.



Saint-Dié  
des  
Vosges



**ACTUALITÉS > ÇA S'EST PASSÉ SUR NOTRE TERRITOIRE****Le Sagard tout beau tout neuf !**

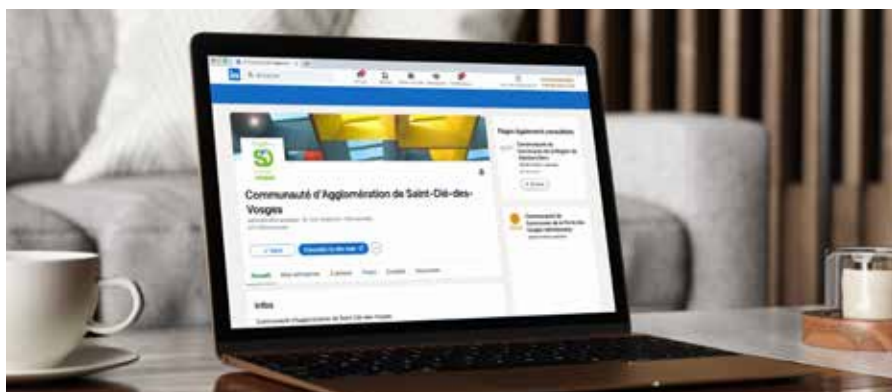
La tornade de 2015 n'est plus qu'un mauvais souvenir. A quelques pas de la scierie du Lançoir à Ban-sur-Meurthe/Clefcy, le sentier du Sagard a retrouvé un bel aspect. Des panneaux indicatifs jalonnent les 4 km du parcours légèrement modifié à hauteur de la Glacière et des hamacs offrent leur part de confort au cœur de la forêt. L'inauguration a eu lieu en présence notamment de Claude George, président de l'Agglomération, et Sylvia Didierfresse, maire.

**France Services Senones a déménagé**

La maison France Services de Senones est désormais installée dans les anciens locaux de la Trésorerie, place Clemenceau. Les 120 m<sup>2</sup> (72 m<sup>2</sup> auparavant) accueillent 14 partenaires pour aider à réaliser des démarches. Cloisonnement phonique, remplacement de lumières économes et des radiateurs électriques constituent le gros des travaux effectués pour 68 734,89 € TTC, subventionné à 26 % par la DETR.

**Des travaux à la station d'épuration de Saint-Dié-des-Vosges**

Des travaux de remise à neuf ont profité à la station d'épuration de Saint-Dié-des-Vosges gérée par l'Agglomération en collaboration avec le délégataire Suez. Vidangés et nettoyés, les bassins d'aération permettant de traiter les eaux usées sont désormais dotés de nouveaux diffuseurs d'air. D'autres aménagements utiles à la protection de l'environnement sont prévus.

**L'Agglomération sur LinkedIn**

Rejoignez-nous pour rester informé(e) sur les dernières actualités et nos projets passionnants. Cliquez sur "Suivre" pour ne rien manquer (<https://www.linkedin.com/company/communauté-d-agglomération-de-saint-dié-des-vosges/>)

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver toutes nos infos et actus également sur Facebook, Instagram et le site internet [www.ca-saintdie.fr](http://www.ca-saintdie.fr)

**EDITO > LE MOT DU PRÉSIDENT****2024, bienvenue !**

*Chers habitantes et habitants, que cette année soit gage de bonheur et de réussite ! Il s'agira pour nous, élus de l'Agglomération, de poursuivre notre feuille de route, d'accroître l'attractivité de notre territoire, d'accompagner la transition énergétique, de renforcer la solidarité, la proximité et la coopération. Avec beaucoup de détermination, nous allons poursuivre ces dynamiques, tournées vers votre qualité de vie et vos besoins du quotidien.*

**La création d'un projet de territoire...**

*Nous avons, depuis 18 mois, mis en place les transformations qui devaient être menées (le vote de la grille tarifaire des ordures ménagères ou encore l'eau et l'assainissement). Mais ce que nous souhaitons, c'est accélérer l'émergence d'un projet structurant pour notre territoire. Il est important d'avoir une vision complète de vos besoins et de vos envies. C'est pourquoi les élus travaillent à un projet de territoire. Nous avons déjà œuvré pour recenser vos besoins, identifier nos forces, tout en ayant conscience de nos faiblesses. Etablie sur cet état des lieux, une feuille de route guidera la fin de ce mandat. Ce projet de territoire sera surtout un cap pour accompagner les élus lors des prochains exercices, car nous nous inscrivons dans le temps long pour développer notre territoire et renforcer votre confort de vie.*

**... et des projets immédiats**

*Si nous évoquons des perspectives pour les dix prochaines années, 2024 ne sera pas en reste. La transition énergétique et écologique est un enjeu majeur. Accompagner chacun d'entre-vous dans la réduction de votre empreinte carbone et dans la maîtrise de votre budget face à la hausse des coûts énergétiques est un devoir. C'est pourquoi les élus travaillent depuis plusieurs mois sur un plan de mobilité ambitieux, afin de vous orienter vers des modes de transport alternatifs tout en garantissant votre sécurité et en assurant la simplicité et la fiabilité de ces nouveaux moyens de déplacement.*

*Un territoire dynamique est un territoire qui crée de l'emploi, où les entreprises se sentent à leur place et n'hésitent pas à investir. Je suis particulièrement fier que l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges ait été labellisée «Territoire d'Industrie». Grâce à ce programme, nous pourrons soutenir les industries désireuses de s'installer chez nous et ainsi stimuler la création d'emplois.*

*En résumé, nous envisageons des actions concrètes au service d'une économie dynamique et d'une mobilité respectueuse de l'environnement.*

**Claude George**Président de la communauté  
d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges**AU SOMMAIRE****#04 > AVANCER**

- Eau et assainissement :  
«Rattraper un passif technique»
- Conseil communautaire : une séance au fil de l'eau

**#08 > DÉVELOPPER**

- Enseignement supérieur :  
l'offre post-bac sur le territoire

**#12 > VIVRE ENSEMBLE**

- Ordures ménagères : à quels tarifs ?
- En Plaine Nature :  
toutes les saisons sont belles
- Un pont neuf à La Grande-Fosse

**#16 > UNE COMMUNE DANS L'AGGLO**

- Senones, une principauté

**#18 > LES TEMPS FORTS****#20 > PORTRAIT**

- Jérôme Humbert

**Magazine trimestriel**de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges  
7, place Saint-Martin - Saint-Dié-des-Vosges**Directeur de la publication :** Claude George**Rédaction, illustrations, réalisation technique, photographies :**  
service Communication**Impression :** l'Ormont imprimeur - 03 29 56 17 59  
www.ormont-imprimeur.com - Saint-Dié-des-Vosges**Charte graphique :** DargDesign - 06 09 53 52 46  
www.dargdesign.com - Anould**Diffusion :** Médiapost / **Dépot légal** - avril 2023

AVANCER &gt;



## EAU ET ASSAINISSEMENT

# «RATTRAPER UN PASSIF TECHNIQUE»

***Votés lors des derniers conseils communautaires, les tarifs de l'eau et de l'assainissement sont le fruit d'une réflexion de longue date. Un processus détaillé par Émeline Mège, directrice du service Eau et Assainissement de la communauté d'agglomération.***

### Un service multiservice

Existant depuis la prise de compétence Eau, Assainissement collectif et Eau pluviale urbaine par la communauté d'agglomération le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le service Eau et Assainissement compte une vingtaine d'agents dirigés par Émeline Mège. Trois pôles le composent : le pôle exploitation, le pôle administratif et financier ainsi que le pôle étude/travaux.

### Un local et du matériel qualitatifs

Disposant d'un local de près de 500 m<sup>2</sup>, le service possède un magasin permettant de stocker du matériel d'intervention. Dans son inventaire, il dispose également d'un matériel à la pointe pour rechercher des fuites, d'une machine à fumer pour identifier les mauvais branchements, d'une hydrocureuse pour déboucher le réseau d'assainissement ou encore d'une citerne pour remplir un réservoir d'eau potable si besoin.

### Contact

Un accueil physique est assuré du lundi au vendredi de 9 h à 12 h au bâtiment Europe à Saint-Dié-des-Vosges (place de l'Europe). Le service est joignable au 03 29 52 66 80 ou par mail à eau-assainissement@ca-saintdie.fr

### D'où vient l'idée d'une nouvelle politique tarifaire ?

Émeline Mège : «C'était une attente réglementaire. À travers le transfert de compétences issu de la loi NOTRe du 1<sup>er</sup> janvier 2020, on nous a demandé de tendre vers un tarif cible tout en fixant la durée et le tarif.»

### Comment a été pensé le processus ?

E.M. : «Le travail de convergence a été engagé peu de temps après le transfert de compétences. Notre objectif était que la résultante ne vienne pas du président ou du service mais qu'elle soit pensée de manière concertée par les élus. Dans cette optique, plusieurs groupes de travail se sont mis en place lors du 1<sup>er</sup> semestre 2023, avant présentation lors de différentes conférences communautaires.»

### Pourquoi avoir choisi une durée de convergence de sept ans ?

E.M. : «Si la durée était trop longue, nous n'aurions pas pu investir et des charges n'auraient pas été couvertes. Si elle avait été trop courte, le tarif aurait augmenté significativement pour tout le monde. Il faut aussi mettre dans l'équation les taux de subventions actuels pouvant diminuer et la

nécessité de faire des travaux pour rattraper un passif technique.»

### Qu'est-ce qui explique ce découpage en sept blocs ?

E.M. : «Le découpage s'est fait sur un regroupement de tarifs proches pour faciliter le travail de facturation. Certaines communes vont atteindre le tarif cible très rapidement.»

### L'évolution tarifaire et les blocs sont-ils fixes ?


E.M. : «Non, les tarifs seront votés annuellement. Nous ferons un bilan chaque année pour voir combien coûte le service et voir les éventuelles évolutions en raison de l'augmentation du prix des fournitures notamment. On est dans un système de service qui doit s'équilibrer.»

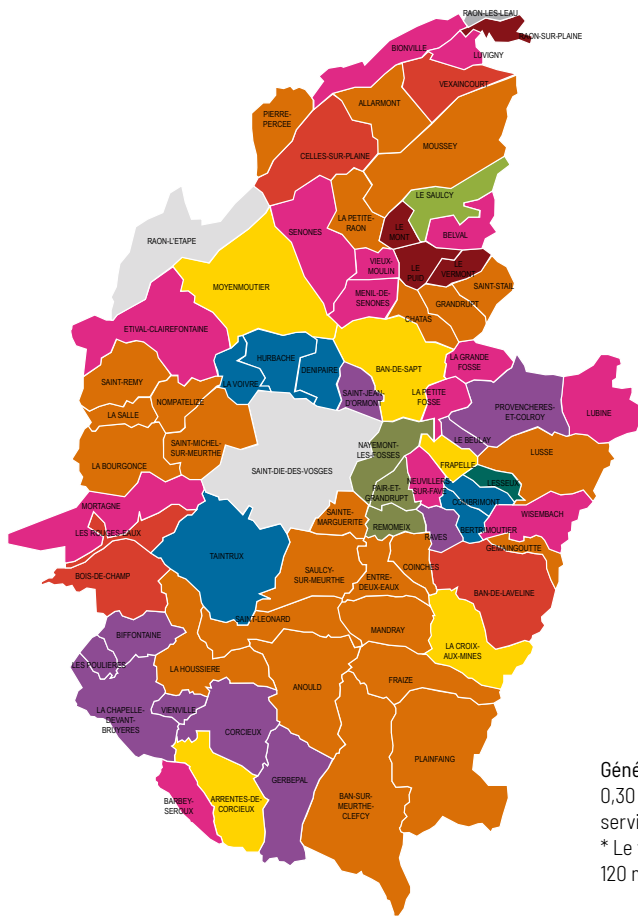
### Désormais, quelle est la suite ?

E.M. : «On va monter des programmes d'investissement tenant compte de la nouvelle politique tarifaire. Puis on va travailler sur la reprise de certains services suite à la fin des conventions de gestion. L'idée est de prendre nos marques pour faire tomber les autres conventions de gestion.»



## TARIFS EAU 2024


<b>A</b>	Part fixe HT € : 82 € - Part variable HT €/m <sup>3</sup> : 1,62 € Tarif TTC € * : 2,80 €
<b>A</b>	Part fixe HT € : 47,52 € - Part variable HT €/m <sup>3</sup> : 1,95 € Tarif TTC € * : 2,84 €
<b>B</b>	Part fixe HT € : 44,91 € - Part variable HT €/m <sup>3</sup> : 1,79 € Tarif TTC € * : 2,65 €
<b>C</b>	Part fixe HT € : 73,80 € - Part variable HT €/m <sup>3</sup> : 1,43 € Tarif TTC € * : 2,53 €
<b>D</b>	Part fixe HT € : 68,40 € - Part variable HT €/m <sup>3</sup> : 1,33 € Tarif TTC € * : 2,37 €
<b>E</b>	Part fixe HT € : 63 € - Part variable HT €/m <sup>3</sup> : 1,22 € Tarif TTC € * : 2,22 €
<b>F</b>	Part fixe HT € : 57,60 € - Part variable HT €/m <sup>3</sup> : 1,12 € Tarif TTC € * : 2,06 €
<b>G</b>	Part fixe HT € : 52,20 € - Part variable HT €/m <sup>3</sup> : 1,01 € Tarif TTC € * : 1,90 €
<b>H</b>	Part fixe HT € : 38,50 € - Part variable HT €/m <sup>3</sup> : 0,75 € Tarif TTC € * : 1,50 €
<b>Z</b>	Part fixe HT € : 150 € - Tarif TTC € * : 1,69 €
	Délégation de service public

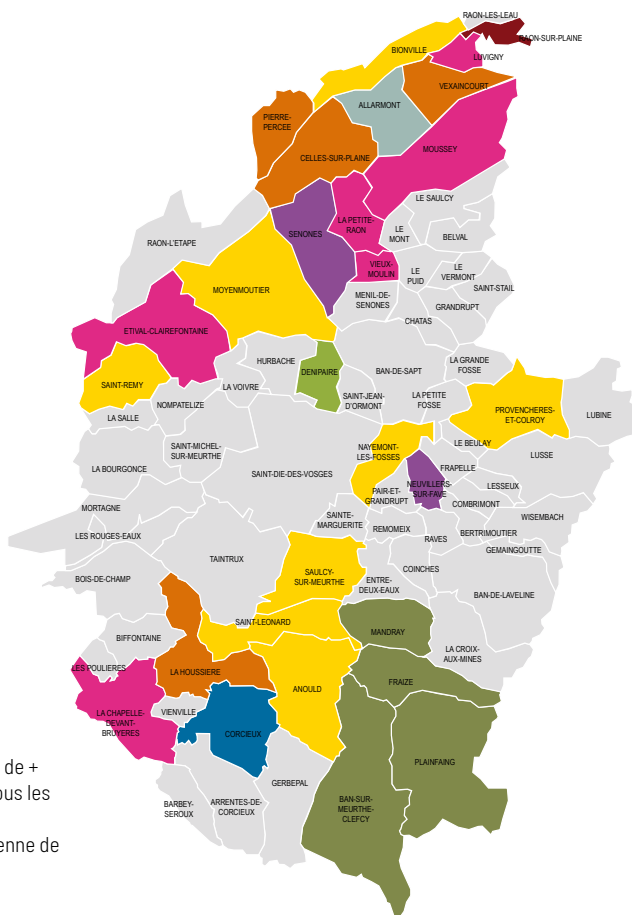


Généralisation du TARIF PROGRESSIF : Au-delà de 150 m<sup>3</sup>, la part variable est majorée de + 0,30 € HT/m<sup>3</sup> pour les secteurs où la tarification progressive était appliquée et pour tous les services gérés en régie.

\* Le tarif TTC, fourni à titre indicatif, est calculé sur la base d'une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup> et comprend la part fixe, la part variable, la redevance pollution et la tva.

## TARIFS ASSAINISSEMENT 2024

<b>A</b>	Part fixe HT € : 43,91 € - Part variable HT €/m <sup>3</sup> : 2,37 € Tarif TTC € * : 3,27 €
<b>A</b>	Part fixe HT € : 74,16 € - Part variable HT €/m <sup>3</sup> : 2,26 € Tarif TTC € * : 3,42 €
<b>B</b>	Part fixe HT € : 80 € - Part variable HT €/m <sup>3</sup> : 1,63 € Tarif TTC € * : 2,78 €
<b>C</b>	Part fixe HT € : 79,20 € - Part variable HT €/m <sup>3</sup> : 1,54 € Tarif TTC € * : 2,68 €
<b>D</b>	Part fixe HT € : 68,40 € - Part variable HT €/m <sup>3</sup> : 1,33 € Tarif TTC € * : 2,35 €
<b>E</b>	Part fixe HT € : 57,60 € - Part variable HT €/m <sup>3</sup> : 1,12 € Tarif TTC € * : 2,02 €
<b>F</b>	Part fixe HT € : 46,80 € - Part variable HT €/m <sup>3</sup> : 0,91 € Tarif TTC € * : 1,69 €
<b>G</b>	Part fixe HT € : 36 € - Part variable HT €/m <sup>3</sup> : 0,70 € Tarif TTC € * : 1,36 €
<b>Z</b>	Part fixe HT € : 150 € - Tarif TTC € * : 1,63 €
	Système d'assainissement autonome



Généralisation du TARIF PROGRESSIF : Au-delà de 150 m<sup>3</sup>, la part variable est majorée de + 0,30 € HT/m<sup>3</sup> pour les secteurs où la tarification progressive était appliquée et pour tous les services gérés en régie.

\* Le tarif TTC, fourni à titre indicatif, est calculé sur la base d'une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup> et comprend la part fixe, la part variable, la redevance pollution et la tva.

AVANCER &gt;

# CONSEIL COMMUNAUTAIRE UNE SÉANCE AU FIL DE L'EAU

***La tarification de l'eau, de l'assainissement et des déchets, grands enjeux 2024 à retrouver au fil des pages de ce magazine, ont monopolisé une partie de l'ordre du jour du conseil communautaire du 11 décembre. Mais on y a aussi parlé des aides : pour la filière agricole, pour les communes rurales, pour les commerces et les entreprises.***

## Gestion de l'eau : un soutien pour le secteur agricole

La graine est plantée. Dans l'optique de maîtriser la ressource en eau, les élus présents au conseil communautaire du 11 décembre dernier ont approuvé la mise en place d'un tarif spécifique et d'un dispositif d'accompagnement pour le secteur agricole.

Sur la base des factures de plusieurs Groupements agricoles d'exploitation en commun (GAEC), il a été décidé qu'une exploitation disposant d'un branchement spécifique pourra bénéficier d'une réduction de 30 centimes par mètre cube. De plus, elle sera exonérée de la redevance anti-pollution proposée par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Outre cette modification sur la tarification,

les agriculteurs adoptant une démarche vertueuse liée à la ressource en eau pourront percevoir des aides financières complémentaires grâce à un nouveau dispositif d'accompagnement. Celui-ci vise à prendre en charge de façon dégressive les surcoûts de la facture d'eau, établir un diagnostic et proposer de nouvelles solutions en matière de gestion de l'eau grâce au partenariat avec la chambre d'agriculture, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et le conseil départemental. Il vise également à investir, après diagnostic, en mettant en place des forages ou des systèmes permettant le recyclage de l'eau. Le but étant, pour ce dernier volet, de proposer un investissement adapté à la spécialisation de l'exploitation.

## Les conseils communautaires des 23 octobre et 11 décembre ont octroyé de nouvelles aides aux communes et aux entreprises.

### Fonds de concours

Montant prévisionnel total : 94 525 €

#### Arrentès-de-Corcieux

Réfection des voies communales n°4 et n°19 : 109 373, 80 € HT

Fonds de concours prévisionnel : 32 812, 14 €

#### Ménil-de-Senones

Réfection du système de chauffage d'un bâtiment communal : 10 577, 67 € HT

Fonds de concours prévisionnel : 3 173, 30 €

#### Pair-et-Grandrupt

Aménagement de bourg : 180 000 € HT

Fonds de concours prévisionnel : 3 933, 89 €

#### Vieux-Moulin

Reconstruction de la place du village et mise en accessibilité de la mairie : 199 520 € HT

Fonds de concours prévisionnel : 10 503, 68 €

#### Taintrux

Restructuration du bâtiment du Haut-Fer :

1 083 132, 23 € HT (2<sup>e</sup> tranche : 287 580, 73 € HT)

Fonds de concours prévisionnel : 23 494, 49 €

#### Bionville

Réfection de voiries : 49 959 € HT

Fonds de concours prévisionnel : 14 537, 70 €

#### La Petite-Fosse

Réhabilitation d'une aire de jeux : 12 418 € HT

Fonds de concours prévisionnel : 3 725, 40 €

#### Lubine

Mise en accessibilité du cimetière : 7 817 € HT

Fonds de concours prévisionnel : 2 345, 10 €

### Aides à l'immobilier d'entreprises

Montant total : 81 500 €

#### Marbrerie RCZ – Marbrerie Chenal, Raon-l'Étape

Acquisition d'un bâtiment d'exploitation de marbres et granits : 7 500 €

#### OPMS, Raon-l'Étape

Acquisition d'un bâtiment à usage d'atelier, de lieu de stockage et de finition de production : 24 000 €

#### Au Domaine des Gravieres, Plainfaing

Acquisition d'un domaine d'hébergement touristique : 50 000 €

### Fonds communautaire de soutien aux commerces et services de proximité (FSCOP)

Montant prévisionnel total : 57 655 €

#### Iung Bijouterie, Saint-Dié-des-Vosges

Modernisation et rénovation globale du commerce

Subvention prévisionnelle : 7 500 €

#### Bar les 3 Jumeaux, Moyenmoutier

Modernisation du local –

Équipement professionnel

Subvention prévisionnelle : 2 660 €

#### By Jim Production, Saint-Dié-des-Vosges

Mise en valeur et modernisation du local /

Équipements professionnels

Subvention prévisionnelle : 3 013 €

#### Laurence Lingerie, Saint-Dié-des-Vosges

Modernisation et mise en valeur du local

Subvention prévisionnelle : 5 884, 03 €

#### Tisserand Francis, Anould

Modernisation du local

Subvention prévisionnelle : 1 542 €

#### Second Souffle, Saint-Dié-des-Vosges

Modernisation, mise en sécurité et en valeur

du local / Équipements professionnels

Subvention prévisionnelle : 3 184, 89 €

#### Evy, Saint-Dié-des-Vosges

Modernisation et mise en valeur du local /

Enseigne

Subvention prévisionnelle : 1 850, 45 €

#### Mo Tra Mozarella et Olive, Fraize

Modernisation et mise en valeur du local /

Équipements professionnels

Subvention prévisionnelle : 7 500 €

#### Lunch Kide, Saint-Dié-des-Vosges

Modernisation et mise en valeur du local /

Enseigne

Subvention prévisionnelle : 7 500 €

#### Apy Wo Men, Saint-Dié-des-Vosges

Modernisation – Sécurité – Équipement

professionnels / Enseigne

Subvention prévisionnelle : 432, 57 €

#### Tendance et style by Axel, Raon-l'Étape

Modernisation et mise en valeur du local / Sécurité

Subvention prévisionnelle : 7 500 €

#### ADV, Saint-Dié-des-Vosges

Modernisation et mise en valeur du local

Subvention prévisionnelle : 7 500 €

#### La Manita, Saint-Dié-des-Vosges

Modernisation et mise en valeur du local

Subvention prévisionnelle : 1 588, 40 €

## Préservez votre budget et l'environnement : l'Agglo vous propose des équipements éco-responsables à prix avantageux !

La communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges va très prochainement offrir la possibilité aux habitants du territoire de s'équiper d'un récupérateur d'eau de pluie et de dispositifs réducteurs de débit pour la cuisine, la salle de bain et les WC, à un tarif très avantageux. Ces équipements, proposés clef en main et faciles à installer, permettront à chacun d'agir tout autant pour son porte-monnaie que

pour la préservation de la ressource en eau ou encore pour la biodiversité. Les détails concernant les modèles et les tarifs seront dévoilés en février et les inscriptions pour les foyers volontaires seront ouvertes à partir de mars (opération limitée à un récupérateur par foyer). Encore un peu de patience avant de pouvoir bénéficier de cette opportunité !

**Si vous souhaitez d'ores et déjà davantage d'informations, contactez Céline Prime au 06 30 20 46 14 ou par courriel sur l'adresse dédiée : [recup-eau@ca-saintdie.fr](mailto:recup-eau@ca-saintdie.fr)**

## Action Cœur de Ville se poursuit

Depuis 2018, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges et l'Agglomération bénéficient du programme Action Cœur de Ville, qui a permis de développer une stratégie de redynamisation du centre-ville en agissant sur les espaces publics, le logement et ou le commerce. Le dispositif étant reconduit par le gouvernement, les deux entités se sont positionnées pour poursuivre cet élan et continuer le travail engagé sur le centre-ville. Un avenant à la convention-cadre matérialise cette prolongation pour la période 2023-2026.



DÉVELOPPER >

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR L'OFFRE POST-BAC SUR LE TERRITOIRE

---

*Le choix des études supérieures est un tremplin vers une carrière professionnelle réussie. Il est donc essentiel de prendre le temps de réfléchir à vos centres d'intérêt, de mesurer vos compétences et vos objectifs de carrière. Des possibilités de formation existent sur le territoire de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Elles sont nombreuses et variées. En voici tout un panel, non exhaustif !*

---



## PÔLE FORMATION UIMM LORRAINE - CFAI (CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'INDUSTRIE)



**Saint-Dié-des-Vosges**

**Portes ouvertes le samedi 16 mars  
de 8 h 30 à 12 h 30**

### Présentation

Outil de formation industrielle, le pôle formation UIMM Lorraine regroupe trois structures : le Centre de formation d'apprentis de l'industrie (CFAI), l'Association de formation professionnelle de l'industrie (IAFPI) et l'APC (formation des demandeurs d'emploi et conseil en lien avec le

handicap). S'adressant aux entreprises, salariés et demandeurs d'emplois, il constitue un pôle d'excellence technologique, d'experts industriels, d'innovation mais aussi un pôle pédagogique.

### Offre de formation

Licences professionnelles, masters, bachelors universitaires, formations d'ingénieur sont proposés par l'établissement dans le domaine de l'industrie avec l'aide de partenaires. Sont étudiés : la mécanique, la production, le management et l'organisation industrielle, la transformation du métal (chaudronnerie

industrielle, tuyauterie, soudage), le génie mécanique et productique, l'usinage et la fabrication additive, les ressources humaines mais aussi la qualité, la sécurité, l'hygiène et l'environnement.

### Contact



03 29 41 75 07



recrutement@formation-industries-lorraine.com



www.formation-industries-lorraine.com

## CNAM (CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS)



**Saint-Dié-des-Vosges**

**Portes ouvertes les 9 février (13 h 30 - 17 h 30) et 10 février (9 h - 13 h) pour l'alternance et le 14 mars (9 h - 17 h), 7 juin (13 h 30 - 17 h 30) et 8 juin (9 h - 13 h) pour les formations en continu et à distance**

### Présentation

Maintenir les jeunes en Déodat, fournir les compétences dont les entreprises ont besoin ou encore favoriser l'attractivité du territoire : les objectifs du Conservatoire national des arts et

métiers sont multiples. Il peut permettre de poursuivre des études (en alternance notamment) mais également de former les salariés d'une entreprise en leur conférant le statut de stagiaires de la formation professionnelle. Des formations peuvent également être mises en place selon les besoins des entreprises.

(accessible avec un bac + 2). Sur le réseau, il vous sera possible de faire des études allant du niveau bac + 1 à bac + 5 dans le domaine de la comptabilité, des ressources humaines, du tourisme, du management, de l'informatique et de l'immobilier. Tous les dossiers sont à retirer sur le site internet de la structure.

### Offre de formation

Commerce, vente et marketing, gestion des organisations, gestion des ressources humaines, informatique, cybersécurité sont autant de possibilités offertes par la branche déodatienne de l'établissement sous forme de licence

### Contact



07 87 38 45 69



saint-die@cnam-grandest.fr



www.cnam-grandest.fr

## GRETA-CFA LORRAINE SUD



**Saint-Dié-des-Vosges**

**Pas de portes ouvertes**

### Présentation

Groupement d'établissements, le GRETA-CFA Lorraine Sud propose une large palette de formations (continue, alternance, etc) dans de nombreux secteurs d'activité. Il s'adresse aux adultes demandeurs d'emploi, en reconversion professionnelle et salariés en entreprise mais également aux jeunes de 16 à 29 ans dans le cadre d'une formation en apprentissage. Il est aussi

possible de bénéficier de formations certifiantes, de remises à niveau, d'une validation des acquis ou d'un bilan de compétences. Certaines formations sont éligibles au compte personnel de formation.

profils, des formations en langues peuvent également être dispensées. Les candidatures sont à formuler sur le site de l'établissement.

### Offre de formation

Sur le territoire intercommunal, le GRETA-CFA Lorraine Sud peut proposer de se former en tant qu'équipier d'unité autonome de production industrielle en bijouterie, de prendre part à un BTS électrotechnique en apprentissage (bac +2) ou à des formations en bureautique. Selon les

### Contact



03 29 55 32 73



greta-lorraine-sud@ac-nancy-metz.fr



www.greta-lorraine.fr/reseau/greta-cfa-lorraine-sud

**DÉVELOPPER >****MAISON FAMILIALE ET RURALE****Provencières-et-Colroy****Portes ouvertes les samedis 16 mars et 13 avril de 9 h à 17 h****Présentation**

130 élèves de la 4<sup>e</sup> jusqu'aux études supérieures sont accueillis chaque année. Véritable Maison Familiale, l'établissement, qui dispose du statut associatif, propose à ses plus jeunes membres la vie en collectivité pour favoriser l'entraide, la

cohésion et la solidarité. Pour les adultes, si l'hébergement ne fait pas partie des possibilités, l'établissement offre un accompagnement intensif.

**Offre de formation**

La Maison Familiale et Rurale propose le programme «Prépa apprentissage» qui permet à une personne dont l'âge est compris entre 16 et 29 ans, non-titulaire d'un diplôme de niveau IV (bac) et sans emploi de suivre un parcours pour construire un projet professionnel en bénéficiant

d'un suivi personnalisé. Une validation des acquis de l'expérience ou la construction d'une formation selon les besoins des entreprises sont aussi possibles. Toute demande d'inscription est à formuler auprès de l'établissement.

**Contact**

03 88 95 04 50



mfr.st-die@mfr.asso.fr



www.mfrsaintdie.fr

**IUT (INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE) DE SAINT-DIÉ****Saint-Dié-des-Vosges****Portes ouvertes le samedi 10 février de 9 h à 17 h****Présentation**

Trentenaire l'année passée, l'IUT déodatien est intégré dans le Collégium de Technologie de l'Université de Lorraine. Privilégiant les cours en petits groupes avec des évaluations qui se font en contrôle continu, il propose principalement des études universitaires technologiques dont certaines peuvent se faire par alternance. Une association étudiante propose parallèlement des animations sportives, culturelles et festives.

(BUT) sont accessibles au sein de l'établissement : Génie Électrique et Informatique Industrielle ; Informatique et Métiers du Multimédia et de l'Internet. Accessibles via Parcoursup, leur durée est de deux ans. Deux licences professionnelles nécessitant une année d'étude supplémentaire sont également proposées : Systèmes Automatisés, Réseaux et Informatique Industrielle (SARII) et Métiers du Tourisme et des Loisirs (MTL). Candidature sur [ecandidat.univ-lorraine.fr](http://ecandidat.univ-lorraine.fr).

**Contact**

03 72 74 95 00



iutsd-contact@univ-lorraine.fr



iutsd.univ-lorraine.fr

**Offre de formation**

Trois Bachelors universitaires de technologie

**CITÉ SCOLAIRE JULES-FERRY****Saint-Dié-des-Vosges****Portes ouvertes le samedi 16 mars de 9 h à 13 h****Présentation**

Portant le nom du Déodatien ayant rendu l'instruction gratuite, laïque et obligatoire pour tous, la cité scolaire Jules-Ferry est au cœur de Saint-Dié-des-Vosges. Collégiens, lycéens et élèves du supérieur s'y côtoient au cours de l'année scolaire. Malgré son histoire ancienne, le bâtiment est un établissement 4.0 doté d'équipements pédagogiques modernes et

fonctionnels, qui n'hésite pas à se mettre au vert.

**Offre de formation**

L'offre post-bac proposée est un Brevet de technicien supérieur (BTS) Négociation et Digitalisation de la Relation Client. Son intérêt est de former de futurs vendeurs manager commerciaux prenant en charge la relation client dans sa globalité.

Accessibles après l'obtention d'un baccalauréat (STMG, général ou professionnel avec priorité pour les filières vente et commerce), ces deux années d'études peuvent se faire en formation

initiale ou en alternance. Pour s'y inscrire, il est nécessaire de passer par la plateforme Parcoursup.

**Contact**

03 29 56 26 68



julesferrystmg@gmail.com



www.citescolairejulesferry88.fr



## INSTITUT SUPÉRIEUR D'INGÉNIERIE DE LA CONCEPTION (INSIC)



Saint-Dié-des-Vosges

Portes ouvertes le samedi 10 février de 10 h à 17 h

### Présentation

Créé depuis le début du siècle en cours, l'INSIC



est une initiative du CIRTES, de l'école des Mines de Nancy et de l'Institut Mines Télécom. Spécialisé dans le domaine de l'industrie, l'établissement forme des élèves (en offrant la possibilité de suivre les cours en apprentissage) et mène des travaux de recherche pour apporter des solutions ou alternatives à des problèmes technologiques et économiques.

### Offre de formation

En partenariat avec l'école des Mines de Nancy, le parcours Ingénieur spécialité Génie Mécanique, parcours ingénierie de la conception est accessible après un bac + 2 (le BTS spécialité Conception produit industriel ou un BUT dans les technologies autour de la conception mécanique

sont fortement recommandés). Cette formation peut se faire par la voie scolaire ou la voie de l'apprentissage. Le dossier est à déposer du 1<sup>er</sup> février au 12 mars sur [alternance.imt.fr](http://alternance.imt.fr). Le Master 2 Design spécialité Concept Produit est également proposé aux étudiants ayant validé un M1 Design ou équivalent. Le dossier numérique est à déposer sur [ecandidat.univ-lorraine.fr](http://ecandidat.univ-lorraine.fr).

### Contact

03 29 42 18 21

[insic-contact@univ-lorraine.fr](mailto:insic-contact@univ-lorraine.fr)

[www.insic.fr](http://www.insic.fr)

## LYCÉE POLYVALENT GEORGES-BAUMONT



Saint-Dié-des-Vosges

Portes ouvertes le samedi 16 mars de 9 h à 13 h

### Présentation

Situé en bordure de forêt, le lycée polyvalent Georges-Baumont accorde une grande place à l'ingénierie et aux créations industrielles. Fer de lance dans le domaine technique, notamment au niveau du secondaire, l'établissement offre aux étudiants la possibilité de continuer leur cursus sur une année ou plus, sous le statut scolaire ou en apprentissage.

### Offre de formation

Le lycée propose les mentions complémentaires Technicien en tuyauterie et Maintenance des installations oléo-hydrauliques et pneumatiques (MIOP), d'une durée d'un an chacune et accessibles après un bac professionnel ou technologique via la plateforme Parcoursup. Un BTS Électrotechnique s'étalant sur deux années est également accessible avec un diplôme de niveau IV (bac, brevet de technicien, etc) après inscription sur la plateforme Parcoursup.

### Contact

03 29 53 57 57

[baumont.orientation@gmail.com](mailto:baumont.orientation@gmail.com)

<https://lyc-baumont.monbureaunumerique.fr>

## INSTITUT DE FORMATION AUX SOINS INFIRMIERS (IFSI) / INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS (IFAS)



Saint-Dié-des-Vosges

Les portes ouvertes étaient le samedi 3 février de 10 h à 16 h

### Présentation

Formant le pôle de formation paramédical déodatien, l'IFSI et l'IFAS se sont associés afin d'accompagner ensemble les personnes dans les gestes de la vie quotidienne. Au sein de locaux situés à proximité du centre hospitalier intercommunal des Hôpitaux du Massif des Vosges avec qui ils collaborent activement, les deux instituts offrent des diplômes de niveaux variables.

### Offre de formation

L'Institut de Formation aux Soins Infirmiers (IFSI) est une formation accessible dès le bac (ou équivalent de niveau IV) d'une durée de trois ans. Un titre de niveau VI est ainsi délivré à son issue. Inscription sur Parcoursup.

L'Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) effectue deux rentrées par an : une a lieu en janvier et l'autre en septembre. Il débouche sur une formation de onze mois délivrant un titre de niveau IV.

Les formations sont aussi accessibles aux personnes en reconversion professionnelle : le dossier est à retirer sur le site internet de

l'établissement.

### Contact

03 29 52 83 60 (IFSI) / 03 29 52 45 20 (IFAS)

[ifsi@ch-saintdie.fr](mailto:ifsi@ch-saintdie.fr)

[www.chi-hmv.fr/?page\\_id=161](http://www.chi-hmv.fr/?page_id=161)



## VIVRE ENSEMBLE &gt;

# ORDURES MÉNAGÈRES : À QUELS TARIFS ?

**Approuvées par le conseil communautaire du 11 décembre 2023, les nouvelles grilles tarifaires de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères incitative (REOMi) s'appliquent depuis le 1<sup>er</sup> janvier.**

Sujette à moult débats malgré l'obligation légale justifiant sa mise en place, l'harmonisation du financement du service Déchets est effective depuis le début de l'année et s'appuie sur la grille tarifaire approuvée par les élus lors du conseil communautaire de décembre.

## La préparation

Cinq hypothèses ont été présentées lors de réunions de concertation. Le but étant que les 22 communes appartenant à l'ancienne communauté de communes Fave Meurthe et Galilée \* conservent leur fonctionnement incluant une part d'abonnement et une part variable. Les 55 autres communes de l'Agglomération bénéficient d'une phase «à

blanc» de six mois au terme de laquelle seule la part d'abonnement sera facturée.

## Le vote

A bulletins secrets, 72,55 % des élus ont approuvé la nouvelle grille tarifaire permettant de couvrir les 7,5 millions d'euros nécessaires au bon fonctionnement du service Déchets. Le tarif se calcule en fonction du nombre de personnes composant le foyer, de l'existence ou non d'un point de regroupement et en fonction du volume du bac pour les producteurs professionnels ou publics. Douze levées annuelles sont comprises dans la part abonnement. Sur le secteur Fave Meurthe et Galilée, la part variable sanctionne les levées supplémentaires (dès la 13<sup>e</sup>) et un poids

d'ordures ménagères excessif (dès 50 kg), comme c'était déjà le cas.




## Ce qui va suivre

Un vote se tiendra au printemps pour définir les tarifs incluant la part variable sur l'ensemble du territoire. Entre-temps, un important travail sera mené pour perfectionner le système dans les hyper-centres et maisons secondaires, les tournées, la tarification appliquée aux professionnels et la communication aux habitants.

## Nous contacter




Service Déchets au 03 29 52 65 59  
ou par mail sur [dechets@ca-saintdie.fr](mailto:dechets@ca-saintdie.fr)

### TARIFS SUR L'AGGLOMÉRATION

FOYER	INDIVIDUEL	EN POINT DE REGROUPEMENT	PRODUCTEUR NON MÉNAGER		
	125,25 €	106,46 €	BAC 140 L	BAC 240 L	BAC 660 L
	187,87 €	159,69 €	168,80 €	289,38 €	795,79 €
 et +	250,50 €	212,92 €	BAC PONCTUEL (TARIF À LA LEVÉE)		
RÉSIDENCE SECONDAIRE	187,87 €	159,69 €	BAC 140 L	BAC 240 L	BAC 660 L
			4,20 €	7,20 €	19,90 €

### SAUF SECTEUR FAVE MEURTHE ET GALILÉE

Ban-de-Laveline, Bertrimoutier, Le Beulay, Coinches, Combrimont, La Croix-aux-Mines, Entre-deux-Eaux, Frapelle, Gemaingoutte, La Grande-Fosse, Lesseux, Lubine, Lusse, Nayemont-les-Fosses, Neuwillers-sur-Face, Pair-et-Grandrupt, La Petite-Fosse, Provenchères-et-Colroy, Raves, Remomeix, Sainte-Marguerite, Wisembach

FOYER	INDIVIDUEL	EN POINT DE REGROUPEMENT	PRODUCTEUR NON MÉNAGER			
	111,63 €	95,41 €	BAC 140 L	BAC 240 L	BAC 660 L	BAC 770 L
	158,26 €	135,04 €	142,57 €	241,84 €	658,81 €	768,02 €
 et +	215,44 €	183,65 €	BAC PONCTUEL (TARIF À LA LEVÉE)			
RÉSIDENCE SECONDAIRE	158,26 €	135,04 €	BAC 140 L	BAC 240 L	BAC 660 L	
			4,20 €	7,20 €	19,90 €	

### PART VARIABLE SECTEUR FAVE MEURTHE GALILÉE

LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE BAC 140 L	LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE BAC 240 L	LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE BAC 660 L	LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE BAC 770 L	LEVÉE SUPPLÉMENTAIRE BAC 5000 L	KILO SUPPLÉMENTAIRE
1,24 €	2,12 €	5,82 €	6,79 €	44,06 €	0,07 €



# EN PLAINE NATURE

## TOUTES LES SAISONS SONT BELLES

**Les sorties sont plus agréables au printemps et à l'été. Ce qui ne veut pas dire qu'en hiver, il n'y a rien à voir ! Alors "En Plaine Nature" ne fait plus de pause et vous donne à voir votre environnement autrement.**



Vous savez que, non, la grenouille n'est pas la femelle du crapeau ? Vous vous êtes initié à la pêche des petites bêtes de nos rivières ? Vous êtes incollable sur la faune et la flore des mares ? Alors, vous êtes probablement l'un des 250 privilégiés qui, rien que pour ces deux dernières années, ont assisté aux sorties mises en place par l'Agglomération dans le cadre du dispositif "En Plaine Nature" !

Un dispositif né il y a dix ans, souhaité par l'ex-communauté de communes de la Vallée de la Plaine et le conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, pour développer des actions destinées à mettre en valeur et préserver l'Espace naturel sensible (ENS) de la vallée de la Plaine. Convaincue de son utilité, la communauté d'agglomération s'est tout de suite positionnée pour son maintien et, vu la montée en puissance de la fréquentation ces derniers mois, son développement !

Car, à l'origine, le calendrier couvrait la période printemps-été, « parce que ce sont les saisons durant lesquelles les sorties sont les plus agréables », explique Alexandre Mathieu, technicien Rivières et Paysage et en charge du dispositif au sein de la direction de l'Environnement. Ce qui ne veut pas dire que la nature n'a rien à offrir à l'automne et en hiver ! Alors, avec l'association ETC...Terra, son binôme sur cette action, la direction de l'Environnement a mis en place, en septembre dernier, un programme annuel fort de 14 rendez-vous s'étalant jusqu'au mois d'août, mêlant thématiques à succès et nouveautés (lire ci-contre), cofinancé par les conseils départementaux de Meurthe-et-Moselle et des Vosges, ainsi que l'Agence de l'eau Rhin-Meuse. Des sorties gratuites sur inscription, accessibles à tous, néophytes ou avertis !

### Les rendez-vous jusqu'à la fin de l'été

- **Vendredi 15 mars à 20 h, Vexaincourt**  
Nuit de la chouette : venez vivre une balade à la découverte des espèces de rapaces nocturnes et de leur étonnant mode de vie
  - **Samedi 13 avril à 9 h 30, Bionville**  
Découverte des amphibiens : partez à la découverte des amphibiens (les espèces locales et leurs curieux modes de vie) et d'un système pour les protéger, le crapaudrome
  - **Samedi 25 mai à 8 h 30, Vexaincourt**  
Chants des oiseaux (de la voie verte, forestiers...) : apprenez à reconnaître les chants des espèces présentes dans les différents milieux qui nous entourent (prairies, villages et forêts)
  - **Samedi 15 juin à 9 h 30, Bionville**  
Sur la piste du lynx : au cours d'un petit parcours, découvrez la biologie du lynx et les problématiques liées à son retour dans le massif des Vosges
  - **Judi 11 juillet à 14 h 30, Celles-sur-Plaine**  
Apprendre à reconnaître les arbres à la belle saison : mais à qui appartient cette feuille ? Vous le découvrirez au cours de cette initiation à la reconnaissance des arbres, accessible aux débutants
  - **Judi 25 juillet à 18 h, Raon-l'Étape**  
Quand un papillon se fait passer pour une fourmi : venez découvrir l'Azuré des paluds (observation, identification, mode de vie particulier) et son milieu de vie : les prairies humides et leurs intérêts écologiques
  - **Judi 8 août à 20 h 30, Celles-sur-Plaine**  
Balade nature nocturne et contée : partez en balade au clair de lune pour découvrir l'univers étrange des animaux de la nuit
  - **Vendredi 30 août à 20 h, Pierre-Percée**  
Les chauves-souris des lacs de Pierre-Percée : partez à la rencontre des espèces locales de chauves-souris, de leur incroyable mode de vie et de leur rôle essentiel dans la nature.
- Sorties gratuites, grand public. Inscriptions et renseignements au 07 81 52 29 81 ou [contact@etcterra.fr](mailto:contact@etcterra.fr). Les lieux précis sont communiqués à l'inscription**

VIVRE ENSEMBLE &gt;



## UN PONT NEUF À LA GRANDE-FOSSE

**Une convention entre la communauté d'agglomération déodatienne et la commune de La Grande-Fosse a permis de remplacer le pont du ruisseau Sainte-Catherine sur le chemin rural du Prés-Dauls. L'affluent du cours d'eau a également été renaturé.**

Voûté, le pont en grès enjambant le ruisseau Sainte-Catherine au sud-est de La Grande-Fosse avait fait son temps. Sur son affluent, la voirie communale du Pré-Dauls était menacée d'érosion. Puis, à l'endroit où les deux se rencontrent, la présence de chutes rompait la continuité écologique.

Initialement désireuse de régler le souci d'érosion, la commune avait fait appel, dès 2019, à la communauté d'agglomération qui dispose de la compétence de la gestion des milieux aquatiques pour étudier la situation et l'aider à mettre en œuvre une solution durable. Sollicitation fructueuse puisqu'à la suite d'échanges est née une convention de co-maîtrise d'ouvrage (définissant les rôles de chacun) dans laquelle l'intercommunalité s'est engagée à régler les frais de maîtrise d'œuvre. Autrement dit à payer la mise en œuvre d'un plan de travaux confiée à l'entreprise L'Atelier des Territoires. Le constat était sans appel : le pont devait être remplacé et une partie du cours d'eau déplacé.

Ces tâches ont été réalisées cet automne par l'entreprise Sethy. Cette dernière s'est d'abord affairée à installer, plus en profondeur dans le lit, un pont constitué de béton préfabriqué dont la partie supérieure a été rhabillée avec des éléments de l'ancien pont. «Le fait de le remplacer sécurisait le site, car l'ouvrage était très dégradé, et a permis de rétablir la continuité écologique», précise Antony Mougnot, technicien Rivières pour l'Agglomération.

Pour lutter contre le phénomène d'érosion, l'idée a été d'éloigner le cours d'eau de la route en le faisant passer, après accord avec le propriétaire, dans une propriété privée non loin, tout en lui donnant une nouvelle allure. «Refaire des méandres permet de diversifier et ralentir les écoulements. La reprise du tracé a également permis d'effacer la chute d'eau à la confluence», détaille Antony Mougnot. Pour renforcer les berges, des plantations verront également le jour tout au long. La nature peut ainsi reprendre ses droits.



### 8 750 €

ONT ÉTÉ NÉCESSAIRES  
POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE.

20 % ONT ÉTÉ FINANCÉS PAR L'AGGLOMÉRATION  
ET 80 % PAR L'AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE.



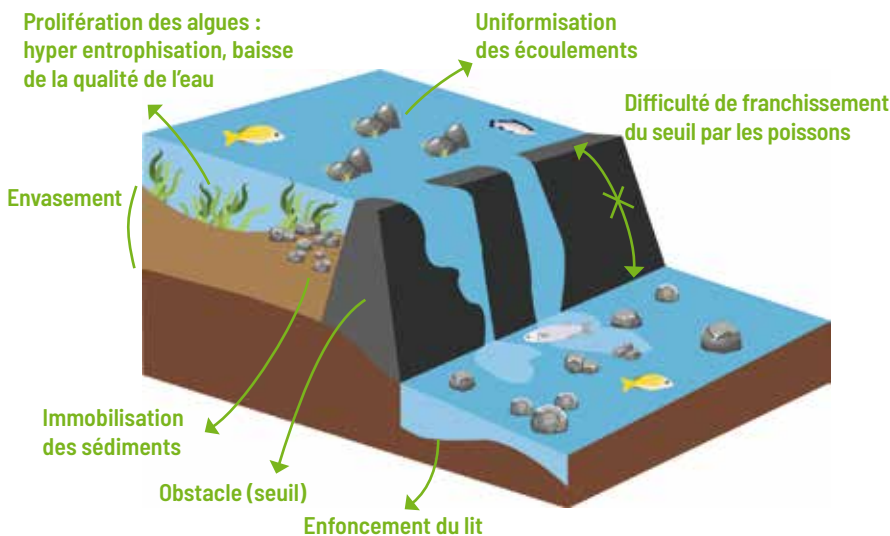
## Qu'est-ce qu'une rupture de la continuité écologique ?

**Sur le ruisseau Sainte-Catherine à La Grande-Fosse, la présence de chutes d'eau rompt la continuité écologique. Mais au juste, ça veut dire quoi ?**

Introduite en 2020 par la directive-cadre de l'Union européenne sur l'eau, la notion de continuité écologique se définit comme étant «la libre circulation des organismes vivants et leur accès aux zones indispensables à leur cycle de vie, le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs de biodiversité», comme l'explique Antony Mougenot, technicien Rivières pour l'Agglomération.

Une rupture peut donc engendrer, comme le montre le schéma, la présence d'algues diminuant la qualité de l'eau, l'envasement, la présence d'un obstacle, l'immobilisation des sédiments ou, entre bien d'autres possibilités, la présence d'une chute.

Par ailleurs, le rétablissement de la continuité écologique est une obligation réglementaire qui s'impose aux propriétaires des ouvrages (article L. 214-17 du Code de l'Environnement).



*Perturbation de la continuité écologique*



## Cours d'eau : on peut vous aider !

Si vous êtes propriétaire d'un cours d'eau, l'Agglomération peut vous aider à solutionner un éventuel problème !

Disposant depuis sa création de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques comme l'impose la loi, la communauté d'agglomération peut vous proposer un entretien téléphonique, une visite de terrain ou encore une note rédigée.

Cette note, utile pour trouver un maître d'ouvrage, résumerait les problématiques observées, les causes identifiées et proposerait des pistes d'actions ainsi que des préconisations concernant le montage du projet ou la gestion des sites étudiés.

Après sollicitation, dans de très rares cas, l'intercommunalité peut également proposer la maîtrise d'ouvrage à la condition que le reste à charge non financé par les possibles subventions soit entièrement assumé par le demandeur.

### Comment nous contacter ?

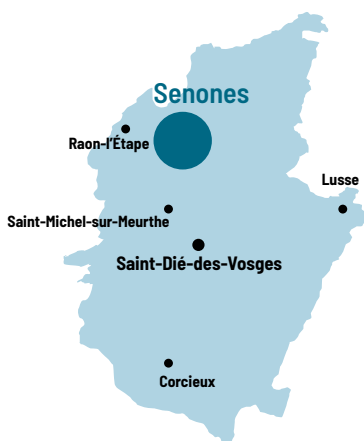
Pour toute demande, un technicien Rivières se tient à votre disposition au 07 88 55 45 26 ou par mail à [antony.mougenot@ca-saintdie.fr](mailto:antony.mougenot@ca-saintdie.fr)

UNE COMMUNE DANS L'AGGLO >



# SENONES, UNE PRINCIPAUTÉ

*On admire en Senones, capitale de l'ex-Principauté de Salm, un patrimoine exceptionnel qui lui vaut d'être classée « Petite Cité de Caractère ». Très engagée dans une dynamique de préservation et de valorisation de ses héritages, la cité porte la bannière « France Patrimoine et territoires d'exception ».*



## Carte identité

Habitants : 2 439  
Gentilé : Senonais  
Altitude : de 328 m à 722 m  
Superficie : 18,73 km<sup>2</sup>  
Code postal : 88210

## Communes proches

Raon- l'Étape : 13 km  
Moyenmoutier : 6 km  
Saint-Dié-des-Vosges : 23 km  
Schirmeck (en Alsace) via le col du Hantz : 27 km  
Épinal : 23 km

## Enseignement

Le pôle scolaire Ernest Perrin - George Sand regroupe Senones, Vieux Moulin et Ménéil-de-Senones.  
260 enfants sont accueillis sur un même site.  
L'ensemble de l'école a reçu le label « Génération 2024 »



Ses paysages bénéficient de la proximité de la forêt domaniale de Bannes à l'intérieur de laquelle près de 200 hectares sont préservés en qualité de forêt ancienne. Un biotope où l'on espère retenir une flore et une faune précieuses, dont le grand tétras. Le massif du Val de Senones conduit vers le col de Prayé et le Donon en longeant l'un des plus beaux domaines forestiers de France. Ses futaies de sapins, de hêtres, d'épicéas et ses nombreuses cascades reflètent un environnement original. Drainée par le Rabodeau, son principal ruisseau, Senones, dont le palindrome viendrait des gaulois Sénons, porte les vestiges de son histoire. La ville actuelle puise des origines autour de l'abbaye bénédictine Saint-Pierre fondée en 640 par Gondelbert.

Reconstruite en pierre par l'abbé architecte Antoine de Pavie entre 1097 et 1123, l'abbaye contribue au renouveau économique de la contrée. Les comtes de Salm prendront le pouvoir en 1571. En 1751, le territoire de l'abbaye devient la Principauté de Salm-Salm. Trois princes se succèdent et construisent hôtels et châteaux. La richesse de sa bibliothèque de plus 15 000 volumes remporte une réputation internationale. Des philosophes, dont Voltaire, des savants et des scientifiques viennent y étudier et découvrent cette petite principauté indépendante où l'école est obligatoire et gratuite pour tous.

La Révolution et l'arrêt des échanges commerciaux entraînent en 1793 le

rattachement de la principauté à la République. De 1793 à 1795, Senones sera chef-lieu de district. Vendus comme biens nationaux, châteaux et abbaye seront investis par l'essor de l'industrie textile. Avec la première filature mécanique de coton des Vosges, l'arrivée du train et de l'électricité, l'activité industrielle a permis de conserver une grande partie des bâtiments anciens tout en agrandissant les faubourgs.

Durement meurtrie pendant les conflits mondiaux puis par la violence de la crise du textile, Senones se tourne vers l'avenir en invitant à (re)découvrir, outre sa fabuleuse histoire, ses patrimoines : naturel, religieux, gastronomique, princier, industriel et de mémoire.

La présence d'une gendarmerie, d'une caserne de pompiers, de France Services, d'une maison médicale où travaillent une vingtaine de patriciens, et entre autres structures d'un centre de convalescence doté d'une centaine de chambres, est appréciée.

De belles et importantes entreprises dont Lorraine Découpe Aciers, Granit Petitjean ou encore Altan Bâtiment développent une activité industrielle soutenue. Des artisans, des commerces, des structures dédiées au tourisme, des restaurants, quelque soixante-dix associations... contribuent à l'animation d'une vie locale de qualité.



## Du tac au tac avec... Jean-Luc Bévérina

Né à Thaon-les-Vosges en 1953, Jean-Luc Bévérina a effectué des études supérieures d'ingénieur en Travaux Publics d'État. Nommé subdivisionnaire de l'Équipement à Senones, il a réalisé deux mandats de conseiller général et deux mandats à la tête du Pays de Senones. Conseiller municipal puis maire, il effectue actuellement son troisième mandat. Divisionnaire retraité, marié à Marie-José, père de deux enfants, Jean-Luc Bévérina cultive aussi l'art d'être grand-père et pratique la marche et le tennis. Il favorise à Senones l'action « Tous en selle » conduite en direction des écoliers dans le but de promouvoir la pratique du vélo.

### Les priorités de votre mandat ?

*"La réhabilitation et l'entretien du patrimoine architectural, dont l'aile sud de l'abbaye pour un montant de dix millions d'euros, est un objectif premier que soutient l'Établissement Public Foncier Grand Est. La réfection du premier château des princes de Salm, détruit par un incendie en 1994, prévoit deux millions d'euros pour le clos et le couvert. Les subventions institutionnelles et dotations de 450 000 euros apportés par la Mission Bern contribuent à rendre ce projet possible."*

### Les atouts et les faiblesses de Senones ?

*"Le patrimoine architectural, l'histoire atypique de notre ville qui fut une principauté et notre environnement naturel sont des atouts majeurs. Avec la chute de l'industrie textile, le nombre d'habitants a baissé avant de se stabiliser. La présence de services publics est indispensable."*

### Quel a été l'intérêt de rejoindre la communauté d'agglomération ?

*"On se réjouit que la politique enfance, que nous avons initiée, soit reprise. Nous sommes également reconnaissants du développement culturel engagé. Et de compétences que nous ne pourrions pas assurer seuls."*



## LES TEMPS FORTS >

### Spectacle Vivant : s'il ne fallait en retenir qu'un... ou deux (ou six !)

La direction du Spectacle Vivant vous soigne ! Sur le programme, pas moins de neuf spectacles vous sont proposés jusqu'à la mi-mai... Allez, on vous aide à faire un choix, histoire de vous promener sur le territoire de l'agglomération !

- **LEJ**, un trio musical de chant, percussion et violoncelle. Les trois artistes ont fait le buzz sur Internet en août 2015 en reprenant dans un medley de 3'26" de nombreux hits en version acoustique. **Vendredi 9 février à 20 h**, Espace Georges-Sadoul
- **Les Feux de la Rampe**, M.O//Cie. Un spectacle plein de poésie et d'humour sur le temps qui passe. **Dimanche 18 février à 15 h**, foyer rural de Raon-les-Leau.
- **L'affaire est grave**, cirque Gones. Cette satire sociale raconte l'arrivée d'un étranger amnésique dans un petit royaume perdu dans les nuages ; elle met en scène un microcosme stéréotypé qui se trouve chamboulé par un élément extérieur et met en lumière les travers et limites de l'ordre établi. **Vendredi 15 mars à 20 h**, à partir de 5 ans, à Senones. Bus gratuit mis à disposition par le Pôle Spectacle Vivant à 19 h devant l'Espace Georges-Sadoul
- **Mamie Lüger**, Cie Ah ! Centenaire, féministe et tueuse en série. Six heures du matin : Berthe, cent deux ans, canarde l'escouade de flics qui a pris d'assaut sa chaumière auvergnate. **Mardi 26 mars à 20 h**, spectacle à partir de 15 ans, musée Pierre-Noël
- **Les Grands Fourneaux**, Cie Max et Maurice. Un cirque gastronomique / Repas compris dans le spectacle, vous reprendrez bien un peu de cirque en dessert !

**Jeudi 28 mars à 20 h, vendredi 29 mars à 20 h, samedi 30 mars à 20 h**, spectacle à partir de 6 ans. Sous chapiteau, Fraize.

- **Les Constructions Monumentales en Carton**, Olivier Grossetête. Ce projet, à la fois architectural et participatif, invite toute la population à participer à une aventure humaine et artistique : adultes, enfants, personnes âgées, de tous âges et de tous horizons sont invités à participer à ce projet gigantesque et un peu fou, de construire ensemble une œuvre en carton inspirée par l'architecture de la ville, avec comme seuls outils des boîtes de carton et du scotch ! Construite sans grue ni machine, à la seule force des bras des centaines de participants, l'œuvre pourra atteindre jusqu'à 25 mètres de haut, compter 1.500 cartons, et peser plus d'une tonne et demie !

Construction : **vendredi 17 mai**

Destruction : **lundi 20 mai**

Cour de l'école Jacques-Prévert, Saint-Roch, à Saint-Dié-des-Vosges

Ateliers participatifs pour la construction : **du lundi 13 mai au vendredi 17 mai**



@LucieBascoul

LEJ - Vendredi 9 février



L'affaire est grave - Vendredi 15 mars



Mamie Lüger - Mardi 26 mars

#### Attention : du changement à la billetterie !

La vente des billets des spectacles du Pôle Spectacle Vivant sur l'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et pour les associations Côté Jardin et Musique Espérance s'effectue désormais à l'office de tourisme intercommunal de Saint-Dié-des-Vosges, La Boussole, sauf pour les représentations qui ont lieu à l'Espace Georges-Sadoul, pour lesquelles la billetterie est toujours assurée quai Carnot, au 03 29 56 14 09 ou par mail : billetterie@ca-saintdie.fr ou sur ticketmaster.fr - OTI - LA BOUSSOLE - Réservations au 03 29 42 22 22 ou billetterie@vosges-portes-alsace.fr

5<sup>ème</sup> édition  
**ORCHESTIVAL**  
 FESTIVAL D'ORCHESTRES (SAINT-DIÉ-DES-VOSGES)  
 du 12 au 14  
 avril 2024  
 thème 2024  
 mythes & légendes

#### Mythes et légendes à Orchestival

Orchestival, festival d'orchestres proposé par Orchestre +, se déroulera **du 12 au 14 avril** à Saint-Dié-des-Vosges. Le thème consacré sera celui des mythes et légendes et, comme pour les éditions précédentes, la ville résonnera sans interruption au son des ensembles invités qui afflueront de toute part, de la région comme (bien) au-delà...

Programme et infos : [www.orchestival.fr](http://www.orchestival.fr)



## Le musée à l'heure des jeux !

Les deux gros temps forts du musée Pierre-Noël ces prochaines semaines ont un point commun : ils sont l'un et l'autre dédiés au jeu !

- **Du 14 février au 3 mars**, ce sont les 1-5 ans qui vont s'éclater, grâce au Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle et à la compagnie En attendant..., à l'occasion de la présentation de "1, 2, 3, cabanes !" :

"1, 2, 3, cabanes !" c'est une aire de jeux créée en février 2023 et composée de trois cabanes. Enfin... des cabanes pas vraiment terminées ! Des structures de cabanes plutôt : une grande, une moyenne, une petite. Et tout un tas de matériaux pour les aménager, les construire, les transformer, les compléter ! Lianes, feuilles de bananier ou d'eucalyptus géants, planches, grands tissus imprimés... tous ces matériaux que les tout petits vont transporter, installer, bouger, entasser, déménager pour construire leur cabane !

C'est un espace spécialement conçu avec l'artiste-illustrateur Aurélien Débat pour le jeu et la manipulation libre, pour le plaisir de passer un moment ensemble, pour un temps partagé enfants / accompagnants / parents / grands-parents.

Conception Aurélien Débat, Michel Liégeois et Jean-Philippe Naas, Construction Élise Nivault  
Gratuit sur réservation : [delphine.courant@ca-saintdie.fr](mailto:delphine.courant@ca-saintdie.fr) / 06 79 04 23 16

- **Jusqu'au 11 février**, la mini-expo "**Le tarot inabstrait et ses arcanes**" présentera les 38 tableaux de Hervé Malcolm Thomas et Julien Cuny.

Ce tarot inabstrait est un tarot divinatoire créé d'après le tarot de Marseille de Paul Marteau en 1930, par Hervé Malcolm Thomas et Julien Cuny, artistes peintres et fondateurs du mouvement «inabstrait». Ils créent alors 38 tableaux : les 22 arcanes majeures à la peinture à l'huile et les 16 figures des arcanes mineures à l'encre de chine, sur des tableaux de 90 x 170 cm. Et ils dessinent les 4 familles.

## Peintures et photos au Cepagrap

**Jusqu'au 17 février**, sur les cimaises de l'Espace des Arts Plastiques Cepagrap s'afficheront les peintures de Florent Meyer proposées dans le cadre de son exposition "**Ordures, ronces et fantaisies en vert majeur**". Rencontre avec l'artiste jeudi 8 février à 17 h 30.

**Du vendredi 23 au samedi 25 février**, nous retrouverons avec plaisir les photographies de Philippe Colignon lors d'une exposition éphémère. Précipitez-vous !



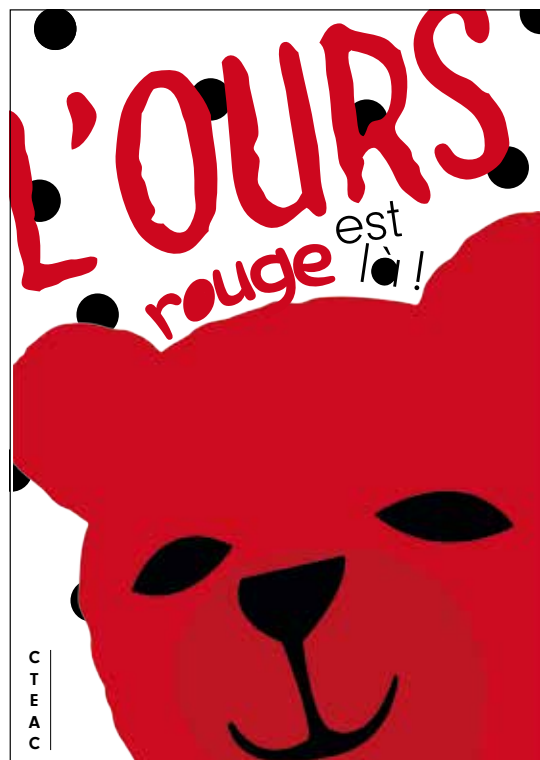
## L'éducation artistique prend le visage d'un ours rouge

L'ours rouge est un projet dédié aux tout-petits pensé par le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges en collaboration avec la cie En attendant..., l'ensemble des structures dédiées à la petite enfance et le pôle Culture, jusqu'à l'été 2024.

Ours Rouge, personnage cousu main d'1,80 m à la figure souriante, voyage de crèches en écoles, entre autres, pour rencontrer les enfants du territoire et partager leur quotidien. Un formidable outil de médiation propice à la mise en place d'activités pédagogiques spécifiques.

Après une à plusieurs semaines d'accueil, les enfants concernés confient l'ours à des enfants d'une structure et/ou ville voisine et nourrissent ainsi leur sens du rapport à l'autre.

Ours Rouge sort aussi souvent des milieux "autorisés" puisqu'on le retrouvera lors de l'inauguration de l'aire de jeux le 14 février à 10 h 30, au musée !





## JÉRÔME HUMBERT

***Si la pratique du sport et la gestion de l'aspect humain dans la compétition motivent Jérôme Humbert, le haut niveau le fait vibrer !***



Natif de Reims, Jérôme Humbert est arrivé à 2 ans dans la vallée de la Bruche où sa famille s'installait. Il a 14 ans lorsqu'il déménage à Saint-Dié. Jérôme se souvient avoir commencé à jouer au ping-pong à 8 ans avec son père, éducateur pour enfants en difficulté et créateur d'un club de tennis de table. Scolarisé à l'école Sainte-Marie, le jeune homme rejoint ensuite le lycée Beaujardin.

Le coaching, c'est son dada ; conseiller et partager des moments d'émotions sportives avec ses coéquipiers, Jérôme Humbert aime cela. Objecteur de conscience, il ne part pas pour l'armée, le service Jeunesse de la Ville l'accueille et le missionne pour partager son temps entre l'animation scolaire et club local de tennis de table. Il devient entraîneur en 1995, poursuit cette activité jusqu'en 2000 et quitte la région pour le Var en 2001.

De retour en 2003, Jérôme Humbert rencontre Yann Guilhem, un pongiste handisport français qui évolue en fauteuil roulant. Cette rencontre sera marquante. Car le talent sportif et la force mentale de cet homme impressionnent Jérôme qui découvre cette pratique et s'y

attache au point de rejoindre bénévolement la section en place à Etival-Clairefontaine. Sa pédagogie et son sens de l'humain sont appréciés. Il sera embauché par la Fédération Française Handisport pour devenir entraîneur de l'équipe de France. Brevet d'État 2<sup>nd</sup> degré avec module spécifique, il atteint le management général de haute performance, tout handicap confondu, en équipe de France. Le cadre paisible et la richesse de la nature d'Étival-Clairefontaine où il a construit sa maison plaisent au coach. En couple et père de deux enfants, Jérôme Humbert s'y ressource. Il aime les voyages et ressent un grand intérêt pour les langues. «Le partage des cultures est au cœur de ma vie !»

À la recherche officielle de nouveaux talents depuis 2017, il place son expérience au service d'un large panel de disciplines handisport. Formé à l'accompagnement en 2022, en parallèle de ses activités professionnelles, il crée et dirige son entreprise JH Coaching qui, comme son nom l'indique, est dédiée au soutien sportif. «J'ai compris que ce que j'ai appris dans le sport apporte sérénité, calme

et bien-être. J'aspire à une vie simple. Ici le club est sympa, en fauteuil ou pas, lorsque les joueurs viennent là derrière les tables, tout le monde se ressemble. On joue au tennis de table !»

### Les jeux Olympiques

Présent aux Jeux paralympiques de Pékin à 2008, de Londres en 2012 puis de Rio en 2016, Jérôme Humbert prépare les prochains jeux sans négliger le club de l'ASRTT Etival où il accueille des joueuses qui évoluent sur des planchers internationaux. «Elles apportent leurs différences de culture, c'est une véritable richesse qui nous vient. Mon rôle est de travailler sur l'humain, de me débrouiller pour stimuler et entretenir la passion de façon à permettre de progresser. Conserver l'envie, c'est aussi se projeter dans le temps pour entretenir la motivation. On atteint alors la très haute performance !»